

AU FIL DE LA BOIVRE

BULLETIN MUNICIPAL N°4



JUMELAGE KØENIGSMACKER / BOIVRE-LA-VALLÉE

DECEMBRE 2022 - NUMÉRO 4

Éditorial

Chers boivrevallésiennes et boivrevallésiens,

Nous voici de nouveau en fin d'année ; mes souhaits de 2021 d'amélioration quant à la crise sanitaire à peine exaucés, qu'un nouvel impact nous prend de plein fouet : une crise économique qu'aucun de nous n'aurait pu prévoir et qui nous amènera à revoir nos projets puisque l'augmentation des coûts des matériaux et de l'énergie va avoir une incidence très importante sur le prochain budget. Malgré tout cette année encore, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taxes, les habitants de la commune étant déjà fortement affectés par d'autres augmentations. Nous ferons « avec », la solution étant de réduire autant que possible les charges de fonctionnement et d'investissement en revoyant le calendrier et en décalant certains projets.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce nouveau bulletin, et qu'en ces temps difficiles pour tous vous passerez d'agréables fêtes en famille.

Je vous adresse à tous mes meilleurs souhaits de santé, de bonheur pour cette nouvelle année et vous assure de mon investissement sans faille auprès de chacun de vous.

Dany DUBERNARD



BOIVRE
LA VALLÉE

*Mme Dany DUBERNARD, Maire de BOIVRE-LA-VALLÉE,
les maires délégués et les membres du Conseil municipal
vous convient à la*

Cérémonie des vœux

Samedi 28 janvier 2023, à 17h30
Salle de la Boivre, Lavausseau

SOMMAIRE

www.boivrelavallee.eu



Associations p.6 à p.12

Patrimoine et Culture p.13 à p.17

Jumelage p.18 à p.20

**Portrait d'un Boivrevallésien
p.21 et p.22**

Finance p.23 et p.24

Services p.25 à p.30



Jeunesse p.31

Commémorations p.33

Villes et villages fleuris p.34

Directrice de publication
Dany Dubernard

Responsable de publication
David Hénocq

Comité de relecture
Dany Dubernard
Françoise
Martin Van Der Haegen
Commission communication

Documentation
Mairie de Boivre-la-Vallée

Composition graphique
David Hénocq

Crédit Photo
David Hénocq
Mairie de Boivre-la-Vallée
Contributeurs de la Commune

2022 Membres des commissions



Commissions	Membres titulaires	Membres suppléants
Urbanisme Gestion administrative cimetières	Marie-Hélène Audebert (1) Christian Combes, Dany Dubernard, Anthony Mesrine	Fabienne Pierre-Eugène Jean-Michel Prémaud
Espaces verts, Environnement Fleurissement et cadre de vie Gestion technique des cimetières	Brigitte Benoist (1) Michelle Bastard, Isabelle Bayart, Claude Texier, Jean-Michel Prémaud, Gilles Billy,	Joëlle Raffenaud Stéphane Dufour David Hénocq
Agriculture	Anthony Mesrine (3) Jean-Michel Prémaud, Stéphane Dufour, Eric André, Gilles Billy, Christian Combes, Maryvonne Gaillard, Isabelle Bayart	
Vie associative, Sports Fêtes et Cérémonies Protocole	Thierry Breuzin (2), Chantale Rouleau (2) Fabienne Pierre-Eugène, Michelle Bastard Joëlle Raffenaud, Christelle Cartaux	Marie-Hélène Audebert Stéphane Dufour Christian Combes
Jeunesse et petite enfance	Maryvonne Gaillard (2) Sophie Paris, Françoise Martin, Martine Robin Gervais	Fabienne Pierre-Eugène Chantale Rouleau Christelle Cartaux
Restauration scolaire	Maryvonne Gaillard (2) Fabienne Pierre-Eugène, Chantale Rouleau	Françoise Martin Joëlle Raffenaud
Finances	Marie-Hélène Audebert (1) Brigitte Benoist, Benjamin Suhard, Sophie Paris, Anthony Mesrine, Christian Combes, Stéphane Dufour	Maryvonne Gaillard Chantale Rouleau Jean-Michel Prémaud
Ressources Humaines	Christian Combes (1) Fabienne Pierre-Eugène, Thierry Breuzin, Gilles Billy, David Hénocq	Benjamin Suhard Anthony Mesrine
Affaires scolaires Périscolaire	Françoise Martin (1) Christelle Cartaux, Brigitte Benoist, Chantale Rouleau	Maryvonne Gaillard, Benjamin Suhard, Martine Robin Gervais
Communication écrite Site Internet, Facebook	David Hénocq (2) Stéphane Dufour, Jean-Michel Prémaud, Benjamin Suhard	Brigitte Benoist Thierry Breuzin
Voirie et bâtiments Travaux	Claude Texier (2) Anthony Mesrine, Thierry Breuzin, Isabelle Bayart, Eric André	Christian Combes, Gilles Billy, David Hénocq, Brigitte Benoist
Développement économique Attractivité du territoire	Anthony Mesrine (3) Dany Dubernard, Christian Combes, Jean-Michel Prémaud, Isabelle Bayart, Marie-Hélène Audebert, Gilles Billy	Eric André Stéphane Dufour Michelle Bastard
Culture, Patrimoine Tourisme	Stéphane Dufour (2) Martine Robin Gervais, Thierry Breuzin, Benjamin Suhard, Jean-Michel Prémaud, Marie-Hélène Audebert, Michelle Bastard	Fabienne Pierre Eugène David Hénocq
Affaires sociales, Gestion des stocks Gestion des risques pandémiques Protocole	Maryvonne Gaillard (2) Anna Sellam, Sophie Paris, Thierry Breuzin, Fabienne Pierre-Eugène, Chantale Rouleau	Anthony Mesrine



JANVIER	MARS	JUILLET
Le 14 - Familles Rurales Concours Salle des fêtes de Benassay Le 21 - Festi Montreuil Repas asiatique avec les sympa'tifs Salle fêtes Benassay Le 27 - Le P'tit Docu Film documentaire Salle des fêtes de Benassay Le 28 - Commune Les vœux du maire à 17h30 Salle de La Boivre	Le 18 - Famille Rurale Loto Salle des fêtes de Benassay Le 19 - Commune Commémoration La Chapelle-Montreuil Le 17, 18, 19 - Découvertes Séance théâtre Le 24,25,26 - Découvertes Séance théâtre Le 31,01,02 - Découvertes Séance théâtre	Le 14 - Découvertes Fête du 14 juillet SEPTEMBRE Le 9 - Commune Fête des associations + marché des producteurs Lavausseau Le 23 - Familles Rurales Randonnée semi-nocturne Benassay Le 30 - APE LCM/MB Kermesse La Chapelle-Montreuil
FEVRIER	MAI	OCTOBRE
Le 11 - Commune Goûter des séniors Salle des fêtes de Benassay Le 25 et 26 - Œil de la Boivre Expos photos - artistes locaux Salle de La Boivre	Le 8 - Commune Cérémonie + pot de l'amitié Benassay Fin du mois - Boivre Sporting Club Méchoui	Le 7 - Familles Rurales Les années 80 Salle des fêtes de Benassay
MARS	JUIN	NOVEMBRE
Le 1er WE - Boivre Sporting Club Entrecôte + frites Salle des fêtes de Benassay Le 5 - APE LCM/MB Loto LCM Le 10 - Le P'tit Docu Film documentaire Salle des fêtes de Benassay	Le 17 - Découvertes Festi Montreuil, Boivre Sporting Club Fête inter village Montreuil-Bonnin	Le 11 - Commune Cérémonie + pot de l'amitié Lavausseau
		DECEMBRE
		Le 29 - Comité d'animation Corrida des Tanneurs Lavausseau

Site Web
version 2

<https://www.boivrelavallee.eu>

Certain l'ont déjà remarqué, le site web de la commune a changé depuis le début de l'été.

La version 1 du site était sur l'URL <http://www.boivrelavallee.fr> déployée avec l'outil Joomla. Cette première version était difficile à administrer, c'est pourquoi une deuxième version voit le jour <https://www.boivrelavallee.eu> déployée avec WordPress, elle permet une alimentation des pages plus fréquentes. L'ancienne URL en ".fr" est toujours active et vous renvoie automatiquement vers la nouvelle version.

Le site comme les pages ont été travaillés par une poignée d'habitants de la commune ; le dernier arrivé et le plus jeune, Maxence Launay-Querré a rédigé près d'un tiers des pages, en y intégrant sa touche personnelle. Un grand merci à lui.



Utilisation des médias de communication de la commune :

- Site Web : 1 700 recherches par mois
- Facebook : 9000 consultations par mois
- Application mobile : utilisée par 200 habitants
- Panneaux numériques dans les bourgs : non mesurable
- Panneaux d'affichage papier : non mesurable
- Bulletin Municipal "Au fil de la Boivre" : distribué dans toutes les boîtes aux lettres (environ 1400)



L'association Cité des Tanneurs

Missions : Protéger, valoriser et animer le patrimoine de Lavoisier et une ancienne tannerie artisanale.

Moyens mis en œuvre : Nous accueillons du public pour **des ateliers, des visites** en individuel ou en groupe, ce qui permet de transmettre l'histoire et les connaissances liées au site et au cuir.

La boutique : Nous proposons une boutique avec d'un côté des produits locaux et artisanaux pour promouvoir notre région, et d'un autre côté une gamme de produits difficiles d'accès en artisanat (maroquinerie, peaux, moutons retournés). La boutique est ouverte pour la période de Noël de manière plus conséquente avec de nombreux exposants, sur le thème de Noël.

Pour cette fin d'année, la boutique de Noël est ouverte jusqu'au 31 décembre, du mardi au dimanche de 14h30 à 18h, (17h les 24 et 31 décembre) Fermée le 25 décembre.



ATELIERS DE CUIR



Le partage du savoir-faire des maroquiniers, en s'amusant.



DE RETOUR EN 2022

Escape Game "La revanche de Kleber":

Un tanneur fou menace la
Vallée de la Boivre ...

Escape Game

Entrez dans la peau d'un agent de police et retrouvez l'antidote qui sauvera les habitants de la Vallée de la Boivre et de Lavoisier !

Kléber Hippolite est un tanneur qui vit à Lavoisier au début du 20^{ème} siècle. A cette époque les tanneries se rassemblent pour devenir plus importantes, mais Kléber résiste et ne veut pas vendre sa tannerie.

Un jour, un incendie se déclare dans la tannerie de Kléber et celui-ci est persuadé que ce sont les villageois qui en sont responsables pour le forcer à vendre son bien.

Kléber est très en colère et veut se venger, il verse alors un poison dans la Boivre et petits à petits tous les habitants tombent gravement malade...

Kléber a pu être arrêté et il a avoué son crime ainsi que l'existence d'un antidote.

C'est donc à vous, agent de police renommé, de retrouver l'antidote. Mais Kléber est ingénieux et la tâche risque d'être compliquée...

L'escape Game est fermé pendant la période de Noël. Retrouvez nous l'année prochaine !

www.citedestanneurs-lavoisier.fr
Téléphone : 05.49.43.77.67
citedestanneurs@orange.fr



PETAL "Cultures au jardin"

Se rencontrer dans le jardin de mon voisin autour d'un spectacle, d'une exposition, du potager...



Retour sur la 1ère édition du 25 juin

Le principe est de réunir des habitants, des amis, pour un moment convivial gratuit. Un groupe d'une dizaine de personnes sont nécessaires pour travailler à l'organisation, notamment des personnes issues du collectif Zo Prod (Seb et Armelle).

Intervenants du spectacle :

- Femme Fakir, Marionnettiste
- Benoit Guerbigny, bal Trad : Chaï (Bal de Granit) bal folk aux sons du Poitou, aux esthétiques rugueuses, où trois cailloux nous bousculent et nous égratignent. Ils nous propulsent dans un mouvement tourbillonnant de convivialité et d'énergies que d'aucuns appelleraient bal. Deux violons, un accordéon et trois goules se frottent pour un bal traditionnel au son résolument moderne. Une musique de territoire aux arrangements sauvages.



Cultures au jardin, c'est une proposition pour se rencontrer entre habitants, entre voisins, ou un peu plus loin. La rencontre de la culture artistique et de la culture des sols.

Venir voir un spectacle, un concert, une exposition dans un jardin. L'hôte jardinier qui nous présente son potager. Un événement pour échanger autour de ses cultures maraichères, horticoles ou arboricoles.

200 personnes ont participé malgré une météo pluvieuse.

Sur le plan financier :

Budget total : 3500€

Financement : 1000 € (mairie), 1300€ (département), une partie du soutien logistique (communauté de communes du Haut-Poitou), les affiches (Crédit Agricole), le reste en fonds propres de l'association

Déficit de 350€

Pour 2023, l'idée est de produire une 2ème édition de cette manifestation, chez un autre habitant (les candidatures étaient nombreuses). Ce sera à Benassay !



Age Evénement Transmission Activités Locales

**Info : veillée conte
le 27 décembre,
18h salle de la Boivre.**

2022

Les oiseaux de Boivre-la-Vallée



Les rapaces diurnes

Les Oiseaux de
Boivre La Vallée

Le groupe « Les Oiseaux de Boivre La Vallée » a organisé le dimanche 03 avril 2022 une rencontre sur le thème des Rapaces Diurnes de notre commune, avec le soutien de la LPO Vienne et de la commune. Cet événement fut animé par Alain Leroux, protecteur des busards de plaine depuis 40 ans et depuis 2010 sur notre commune.



L'occasion pour les participants d'apprendre à reconnaître les différents rapaces diurnes qui peuplent notre commune : Buse Variable, Faucon Crécerelle, Epervier d'Europe, Busard Saint-Martin et Busard Cendré, Bondrée Apivore, Circaète Jean Le Blanc ...

Ensuite, Alain Leroux a initié les participants à la protection des Busards de plaine, espèce en fort déclin alors que les populations les plus importantes se situent sur notre région.

Il s'agit de savoir comment, nous tous : les habitants, les agriculteurs, la collectivité, nous pouvons aussi participer à la protection des poussins de notre commune.

« L'avenir des Busards de plaine est entre nos mains »

Depuis plus d'une dizaine d'années, des nids de Busards Cendrés et de Busards Saint Martin sont localisés, suivis et protégés sur le secteur de Boivre La Vallée, avec l'aide des agriculteurs concernés.

Nicheurs au sol dans les céréales, les busards verraient plus de la moitié de leurs nichées détruites lors des travaux agricoles sans nos interventions de sauvegarde.

Il suffit d'un petit grillage et de deux mètres carrés pour permettre à ces oiseaux de proie de jouer leur rôle de régulateur des rongeurs, qui peuvent provoquer des dégâts dans les cultures... Les agriculteurs comme les protecteurs se rejoignent avec cet argument !

Vous observez des Busards sur vos terres ?

Alain Leroux (Protecteur des busards) : 06 82 75 15 01

Virginie Braconnier (Admin groupe) : 07 87 49 02 37

Les rendez-vous

Nature & Environnement

dans la Vienne

2023



18 associations réunies pour vous proposer
plus de 250 sorties nature & environnement

Concours photos

@Les Oiseaux de Boivre La Vallée en couverture du prochain agenda 2023 de @Vienne Nature ☺

J'ai photographié cette Bergeronnette Printanière à l'occasion de notre sortie au Mélier le 23 avril de cette année.

La sortie avait été fabuleuse avec une quantité d'espèces observées jamais égalée jusqu'à maintenant.

Avoir été **sélectionnée pour cette couverture par les associations nature** du département m'emplît d'émotions et me conforte dans l'idée que @Boivre-la-Vallée est une commune exceptionnelle pour l'avifaune.

Le calendrier en format numérique sera disponible d'ici les fêtes de fin d'années à ce lien <https://www.vienne-nature.fr/sorties-nature>.

Virginie Braconnier

<https://www.facebook.com/groups/271967507650699>



La Courte Échelle Une aide vestimentaire & alimentaire

L'association existe depuis le 3 mai 2004.

Depuis le mois d'Août 2017, l'association se situe 2 rue de la Frugerie à Latillé.

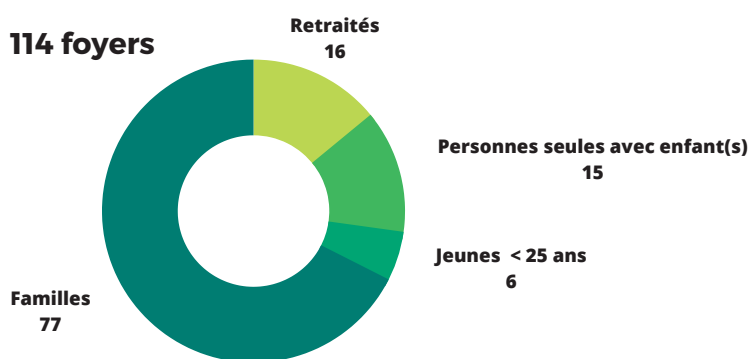
La Courte Echelle reçoit une subvention de la C.C.H.P (Communauté de Communes du Haut-Poitou) qui, notamment, l'héberge et lui fournit de la logistique. Elle est également subventionnée par le Département et quelques communes (dont Boivre-la-Vallée qui a subventionné à hauteur de 3 200 €).

Les recettes spécifiques à la courte échelle sont la participation des bénéficiaires qui règlent 10 % du montant de leurs achats et la recette de la boutique de vêtements qui est intégralement réinvestie dans l'alimentaire.

L'aide vestimentaire (habillement, chaussures, petit linge de maison) est proposée par la friperie. Celle-ci fonctionne en dons et vend les produits offerts à très bas prix (par exemple, manteau à 4 € et tee-shirt à 1 €). La courte échelle a une convention avec la Banque Alimentaire.

L'association couvre les communes de l'ancien vouglaisien. Elle a pour objet d'apporter une aide vestimentaire et alimentaire (son activité principale) à des personnes adressées par les travailleurs sociaux ou réunissant différents critères.

114 foyers



L'association fonctionne avec une équipe de 35 bénévoles ; 25 personnes s'impliquent dans l'épicerie sociale et 10 s'occupent plus spécifiquement de la boutique de vêtements.

Le bureau est composé de la présidente Colette Moncomble, de la trésorière Nicole Bouchindomme et de la secrétaire Dominique Baubau.

Vous trouverez les dates d'ouverture tout public en mairie ainsi que sur le site Facebook

«La courte échelle de Latillé»

06 41 91 50 77 - 2 Rte de la Frugerie, Latillé

Au fil de la Boivre n°4 - Décembre 2022

Comité d'animation 17ème Corrida des Tanneurs

Organisé par le comité d'animation de Lavausseau avec le support du CAPICTAVE, la traditionnelle corrida de Lavausseau vous accueillera le vendredi 30 décembre !

Course nocturne de 7,15 km en 4 boucles dans le bourg (côte de 120 m).

REGLEMENT

Dossard : A partir de 18h au bourg de Lavausseau, salle de la Boivre.

Départ : 20h

Participation : Être âgé de plus de 17 ans.

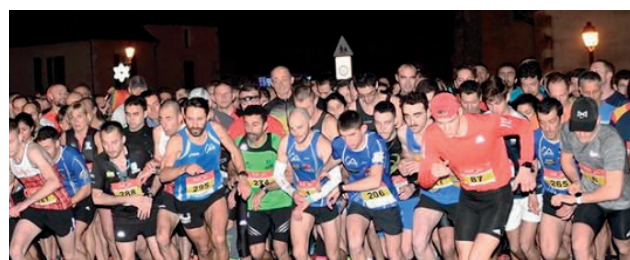
Résultats : Runchrono

Assurances : Les organisateurs sont assurés en responsabilité civile. Il incombe aux coureurs non licenciés de s'assurer en responsabilité et individuelle accident.

Repas : Possibilité de repas après la course, sur inscription avant le 20 décembre.

Récompenses : Il y aura des lots tirés au sort pour les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes arrivés, toutes catégories confondues.

Ravitaillement à l'arrivée.



CONTACT & INFORMATIONS

Thierry Breuzin

6 rue du Capitaine Gautier - Lavausseau

86470 Boivre-la-Vallée

Tél : 06.19.06.69.37

www.facebook.com/CorridadesTanneurs

runchrono.fr



Les amis du château

L'association des amis du château a organisé 2 événements en 2022

La désormais traditionnelle fête médiévale, lors des Journées Européennes du Patrimoine, a accueilli 4 associations pour une animation superbe dans la forteresse : Traditions médiévales, Équivonne, Héraclius et les écuries de Laurion de Benassay. Environ 700 entrées ont été comptabilisées, 70 personnes costumées ont participé au banquet médiéval. Les animations pour enfants ont été très appréciées, elles seront renouvelées et développées en 2023.



Pour la Nuit des châteaux, le 23 octobre, les illuminations, la musique et la danse celtique ont permis de montrer une autre façon de visiter le patrimoine. 230 personnes sont venues profiter de l'ambiance très conviviale de cette soirée « d'été ». La soirée s'est poursuivie avec un dîner aux chandelles pour 60 d'entre eux.

L'association a investi, entre autres dans l'achat de la restitution de la robe d'Aliénor d'Aquitaine, réalisée, selon des recherches historiques, par la couturière poitevine Marie Lecouturier. Cette robe sera visible lors des visites dans la chambre du châtelet d'entrée.



La nuit des châteaux 2022



Restauration et sauvegarde du donjon

Suivi du chantier de restauration et sauvegarde du donjon de Montreuil Bonnin

Les travaux entamés en septembre 2020, ont permis de mettre hors d'eau le donjon et de restituer la partie sommitale. Depuis 1 an, les travaux de restauration de l'intérieur ont débuté.

Sous la toiture, une voûte en bois a été créée pour restituer la voûte en pierre effondrée. Ainsi, la voûte en bois vient se ficher dans les arrêtes et pierre du 15ème siècle. Le travail d'artiste, véritable œuvre d'art a été réalisée par les artisans du bois en 4 mois. Ces mêmes artisans œuvrent à la restitution des planchers et travaillent actuellement sur le niveau 2.



Le tailleur de pierre a reconstruit les 2 cheminées monumentales.

Dans l'épaisseur des murs, dans l'escalier qui permet d'accéder du 1er au sommet, 8 marches ont été changées, les murs ont été rejointoyés et l'électricité installée.

Des grilles anti-pigeons devant toutes les ouvertures ont dû être installées car le chantier était bloqué par l'invasion de ces trop nombreux volatiles qui souillaient le chantier et rendait le travail impossible.

Un retard important est à noter sur la planification des travaux, nous espérons bien une ouverture pour le printemps prochain.

Devenir mécène, avec émission d'un reçu fiscal, pour aider à financer ce projet un peu fou mais si important pour la richesse culturelle qu'il représente et pour la transmission des savoir-faire est toujours possible en ligne sur :

<https://mecenatmh.fr/campaigns/chateau-de-montreuil-bonnin-2>

L'inauguration regroupera mécènes et personnalités locales dès que nous serons assurés de la date de fin de travaux.

En 2023, le château sera ouvert à la visite du 20 août au 30 sept de 12h à 18h. Il est ouvert à la visite aux groupes toute année sur réservation.





La transhumance des moutons

Entre Boivre-la-Vallée et Vasles, entre Vienne et Deux-Sèvres et après 2 ans d'absences, la transhumance des moutons est enfin de retour ; marquant l'arrivée du printemps. Près de 400 randonneurs, se sont retrouvés dimanche 27 mars à 8h devant la cité des tanneurs à Lavausseau ; départ du parcours sur le sentier des Castors pour environ 12 kilomètres. Passage par Benassay, et la maison de retraite de Vasles, pour terminer sur la place de l'église de Vasles.

Heureuse de voir autant de monde, Dominique Mouclier, organisatrice et bergère nous dira "Ce ne sont pas que des locaux, certains sont venus de Toulouse, de Bordeaux" se réjouit la directrice de Mouton Village. Le trajet n'a pas été choisi au hasard : "La transhumance relie nos deux départements, c'est pour mettre en évidence les richesses du Poitou !" explique-t-elle.

*« On a préparé tout ça en un mois et demi ! »
Jean-Claude Liège (1) président de l'association Valboivre, artisan de
l'événement avec une douzaine de commissaires bénévoles.*

8h du matin, dans la Cité des tanneur (2), la centaine de moutons (22 races différentes) se lance de façon chaotique sur le sentier des Castors (3), visitant jardins et maisons des riverains. Ce sont les Six border collie, dressés par l'association des bergers de troupeaux (Président Didier Gaillard - Ménigoute), qui ramèneront les moutons sur le bon chemin.

Étaient aussi présents Serge et Sezar, les deux boucs menons Poitevins de Marie Gaillard, l'âne Martin d'Estelle Roy (Jazeneuil), et 400 randonneurs heureux de participer à cet événement.

Dans une envie de convivialité, le cortège passa par la maison de retraite de Vasles, pour saluer les anciens. Cette transhumance des moutons est plus qu'une randonnée, elle met en avant des valeurs d'harmonie entre les hommes et avec la nature ; c'est une manière de défendre et mettre en valeur nos bocages. Au long du parcours les discussions tournèrent autour de nos fières campagnes : haies disparues, biodiversité qui s'amenuise, bassines et sécheresses, avenir de nos paysans, éoliennes, etc.

La première transhumance de Mouton village a eu lieu en 2007, de Vasles à Poitiers, traversant tous les villages qui bordent la Boivre. A quand la prochaine ?

(1) Lire l'article "Portrait d'un Boivrevallésien" (2) <https://www.citedestanneurs-lavausseau.fr/accueil>

(3) <https://www.valboivre.fr/>



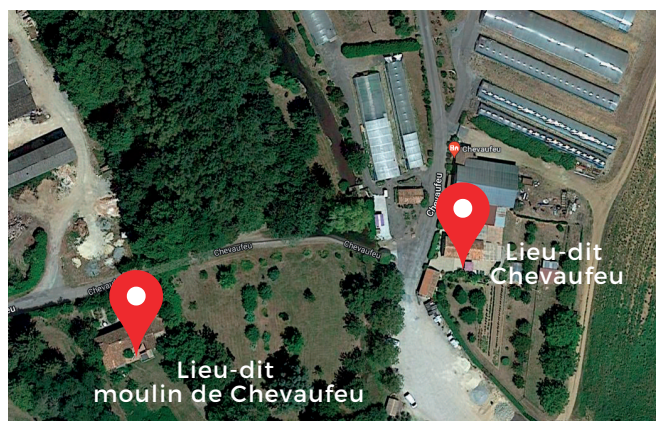
Lieux-dits Chevaufeu à Lavauseau

Sur le plan de la commune 2021, si le lieu-dit « CHEVAUFEU » est bien identifié (actuellement pépinière GIRARD-VITRE), le lieu-dit « LE MOULIN DE CHEVAUFEU » (actuellement propriété privée) a été oublié !

A l'origine, en **1483**, CHEVAUFEU c'est à la fois un Moulin «banal»* et une ferme qui dépendent de l'abbaye de St Cyprien de Poitiers.

En **1563** CHEVAUFEU devient propriété de la commanderie de La Vauseau (aujourd'hui Lavauseau).

En **1632**, on sait que le moulin de Chevaufeu a encore 2 roues et 2 meules : la meule à blanc (farine) et la meule à bran (son). Le domaine comportait également une maison et une grange et quelques terres, près et un grand jardin.



En **1693**, le meunier Jacques Boullier qui vivait dans la maison la décrivait ainsi : « une chambre basse sans cheminée, une petite chambre haute par le dessus plus une grange et les étables et y joignant un four »

Le **22 juillet 1738**, le Commandeur de Saint Rémy et La Vauseau afferme** le moulin de Chevaufeu à Robin de la Peschelerie (maitre orfèvre à Poitiers) pour gérer le domaine. Il en devient le fermier général**.

**Qu'est-ce que l'affermage ?

C'est l'action par laquelle le propriétaire d'un bien en cède à un autre la jouissance et l'usufruit au moyen d'une somme annuelle. Ce terme ne s'applique qu'aux biens ruraux, impôts ou fournitures.

Ex : ... « J'ai affermé mes terres à un excellent fermier. »



moulin de Chevaufeu, à Lavauseau (début XXème)

Aux alentours de 1743, Madame de la Peschelerie, dame Jeanne Moussault, reprend alors la charge de fermier général suite au décès de son époux Robin de la Peschelerie.

Le 3 juillet 1745, Monsieur Le Chevalier de La Laurencie, commandeur de Saint Rémy et La Vauseau arrête un marché avec le charpentier Jean Chartier pour réaliser des ouvrages de démolition, sciage, façon, pose et rétablissement du tout (moulin, pont, canal)



*Moulin banal, banalité, de quoi s'agit-il ?

Au Moyen Age et sous l'Ancien Régime, on appelait banalités des **droits liés à l'exercice de la seigneurie**, en particulier les monopoles économiques.

Dans la seigneurie médiévale il s'agissait surtout de moulins, auberges, forges, fours à pain et pressoirs

"Moulin et four étaient tous deux soumis au **droit de banalité d'un seigneur** : tous les habitants d'une terre seigneuriale étaient tenus, moyennant redevance, d'utiliser pour moudre leur grain et cuire leur pain, le moulin et le four banaux, propriété du suzerain."



Sources :
Dictionnaire Rédet
Wikipédia
Cairn.info



Programmation Cinéma

Avec les membres de la commission culture, nous avons souhaité proposer une première programmation cinéma dans notre commune, en tenant compte du fait que Poitiers est proche avec les divers complexes multi salles. Vasles tout aussi proche développe depuis quelques années une programmation bimensuelle, le mardi soir, de films assez récents.

Nous avons alors choisi d'orienter notre programmation à partir de compétences d'habitants de la commune, dans le village de Benassay. **Marion Fernandez et Maxence Lamoureux** se sont installés chez nous depuis quelques années. Leur parcours cinématographique est passé par l'Institut francophone de formation du cinéma animalier de Ménigoute et Le Festival international du film ornithologique. Leur création repose sur des documentaires animaliers – on se souvient de la migration des grues faisant écho aux migrations contraintes des humains, où le questionnement sur l'état de notre planète et nos relations entre humains ne sont jamais très loin pour questionner le spectateur.

Entre novembre 2021 et mai 2022, ce sont donc quatre dates qui ont été proposées au public : un franc succès pour les trois premières et un « bide » pour celle de début mai.

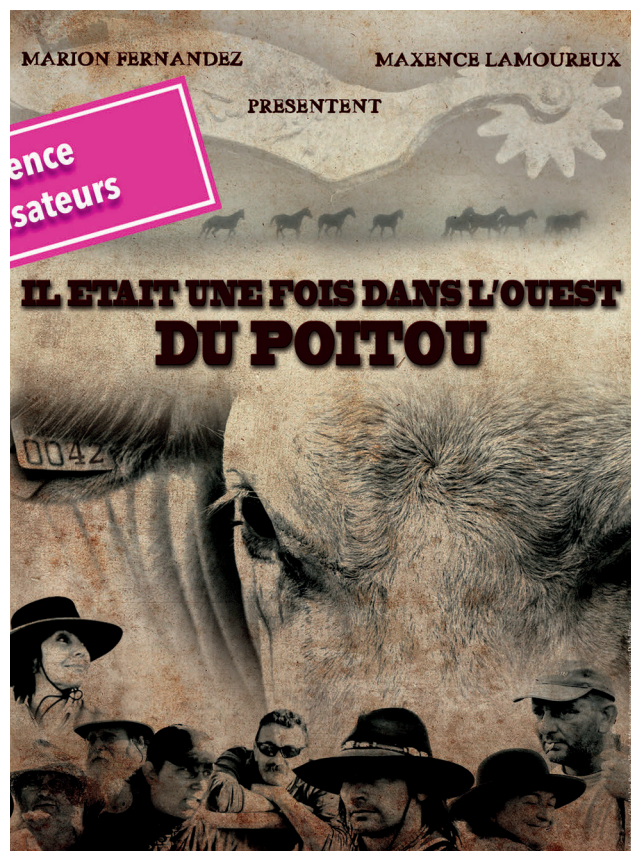
Lors de la date de mars, une association avec le festival de cinéma d'Afrique a permis de diversifier les propositions et de diversifier le public.

Notre « jeune » programmation mais toujours très agréable est systématiquement assortie d'un échange en fin de séance et d'un temps convivial depuis que les restrictions Covid sont levées.

Les séances sont gratuites. Chacun met son obole dans le chapeau en fin de soirée.

Nous souhaitons proposer à nouveau des séances de cinéma selon le calendrier suivant : 16 décembre, 27 janvier, 10 mars avec l'ambition de proposer un ciné-concert en janvier.

Pour celles et ceux qui souhaitent apporter un avis :
duf.blv@gmail.com



Le p'tit film docu - diffusion du 25 novembre à Benassay

De vastes plaines plongées dans la brume, des cavaliers menant leurs troupeaux au galop, une musique country rappelant le Far-West... C'est dans cette ambiance que démarre la première minute du film Il était une fois dans l'ouest du Poitou.





Bibliothèques, Ludothèques et arbres à livres

Boivre-la-Vallée dispose de 3 bibliothèques et 2 arbres à livres, réparties sur la commune.

Récemment la commune a fait l'acquisition de **200 jeux de sociétés** pour nos bibliothèques, élargissant l'offre sur un accueil de type ludothèque.



Animatrices mairie

- Corinne Clerc
- Vanessa Mathieu

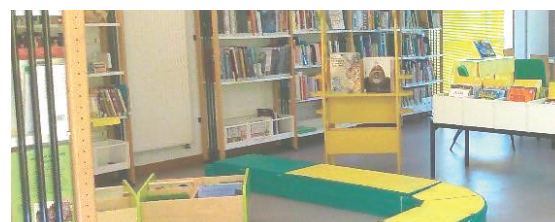
Responsable des bénévoles

- Michelle Evina

Adhésion gratuite	Benassay 05 49 60 33 72	Montreuil-Bonnin 05 49 36 16 13	La Chapelle-Montreuil 05 49 57 83 24
Mardi	15h30-18h		
Mercredi	15h-17h	15h-17h30	14h30-17h
Jeudi	17h-18h30		
Vendredi	16h-18h	15h-18h30	
Samedi	10h30-12h	10h-12h	10h-12h

Temps de lecture pour les écoles :

Des temps de lecture sont organisés pour les enfants, dans les différentes écoles, par les bénévoles de Benassay ; l'ouverture de la bibliothèque aux élèves sur temps scolaire, est organisée par les 2 agents municipaux, en partenariat avec les enseignantes.



Le cas particulier de l'achat des livres de Noël :

La tradition de l'achat des livres de Noël à tout enfant de la commune de La Chapelle-Montreuil date d'une dizaine d'années, et a été étendue à Montreuil-Bonnin, puis à l'ensemble de la commune de Boivre-la-Vallée.



Le réseau des bibliothèques du Haut-Poitou :

Vous pouvez aussi trouver votre bonheur sur le réseau des bibliothèques du Haut-Poitou, dont nos bibliothèques sont membres. Un livre vous plaît dans une autre bibliothèque du Haut-Poitou ? Il suffit de demander, une navette l'apportera dans la bibliothèque la plus proche de chez vous. A votre disposition :

- Événements (animation bébé lecteur, ...),
- Nouveautés (littérature, manga, ...),
- Livres numériques,
- Ludothèque (des jeux de société sur place ou à emporter),
- Soirées consoles Switch (Mario Kart 8 Deluxe, Just Dance 2018, ...).
- Des jeux de sociétés dans vos bibliothèques



Le "prix de La Chapelle" :

Outre les prêts en livres et les achats, nous avons des partenariats particuliers, qui permettent par exemple d'inviter des auteurs : comme l'auteur du livre lauréat du prix de La Chapelle.

Le "prix de la Chapelle" organisé chaque année depuis 17 ans, donne lieu à 3 événements :



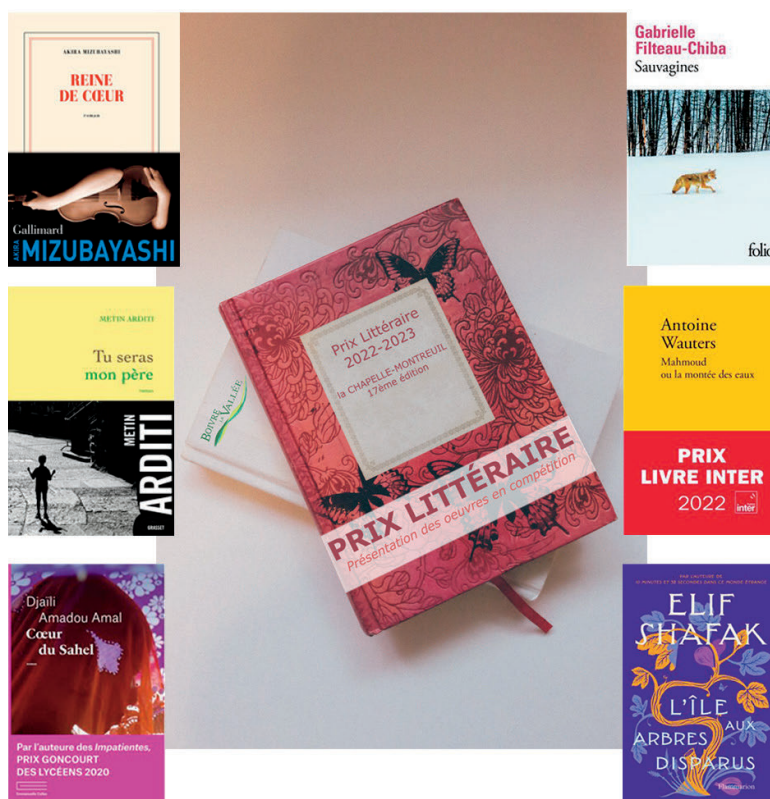
1 Présentation au public des livres sélectionnés pour le prix



2 Apéritif littéraire pour échanger autour de ces livres



3 Election du lauréat



Liste des six romans sélectionnés cette année !

Vous allez voyager au Québec, au Japon, en Italie, au Cameroun, en Syrie et à Chypre :

- "Reine de cœur" de Akira Mizubayashi
- "Mahmoud ou la montée des eaux" de Antoine Wauters
- "L'île aux arbres disparus" de Elif Shafak
- "Sauvages" de Gabrielle Filteau-Chiba
- "Tu seras mon père" de Metin Arditi
- "Cœur de Sahel" de Djaïli Amadou Amal

Vous trouverez la sélection complète dans les bibliothèques de Boivre-la-Vallée, à la mairie de Lavausseau, au bar (chez Sam) et à la poste de La Chapelle.

Nous vous souhaitons de belles lectures et retrouvons-nous en mars lors de notre "fameux" apéro littéraire !

Corine et toute l'équipe de la bibliothèque de La Chapelle-Montreuil

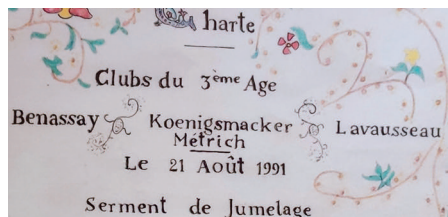


Koenigsmacker & Boivre-la-Vallée des liens historiques

Une longue histoire lie les deux communes, cette histoire a commencé lorsque survint l'ordre d'évacuation des communes de l'est, en septembre 1939 lors de la seconde guerre mondiale. 800 habitants ont été accueillis dans les villages de Benassay, Lavausseau, et La Chapelle-Montreuil.

L'armistice est conclu le 22 juin 1940, la mairie de Koenigsmacker apprend alors qu'un retour des habitants en Lorraine est possible.

Cet exil forcé a laissé des traces indélébiles autant que créé des liens indéfectibles. Ces liens se sont renoués en 1989 entre les clubs du 3ème Age de l'époque, à l'initiative de Mme Marcello Delvo et de M. Poireaux.



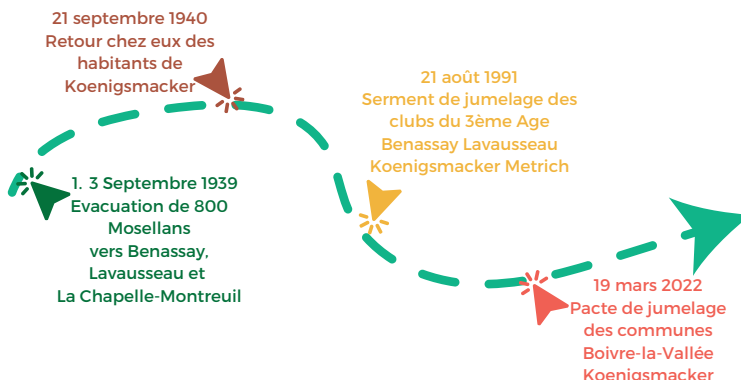
Extrait des chroniques de guerre 1939 par l'abbé Schneider

Dimanche 27 août 1939 - fut le dernier dimanche à Koenigsmacker : tout le monde pleure ; on avait un sentiment de ce qui allait arriver.

Vendredi 1er septembre 1939 - plus de 300 communions le matin ! Vers 16h45 l'alarme fut donnée de quitter de suite le village. Les cloches sonnèrent à toute volée pour indiquer le moment du départ. Avec juste les bagages pouvant être portés, tout le monde parti en camions et voitures jusqu'à Clouange.

Dimanche 3 septembre - A 14h le train des réfugiés démarra pour plusieurs destinations, dont Poitiers.

Des troupes allemandes cantonnèrent à Benassay quelques temps. Arrivés le 27 juin 1940, ils installèrent leur Etat-Major au château de Montbeil. D'autres officiers étaient installés au château de l'Epiney (la famille de monsieur Gallet, maire de Benassay fut reléguée au 1er étage)... Ils ne restèrent que peu de temps car monsieur Gallet usa d'un subterfuge, déclarant que l'eau de la pompe située face à la boucherie et où chacun venait se ravitailler, était impropre à la consommation humaine.

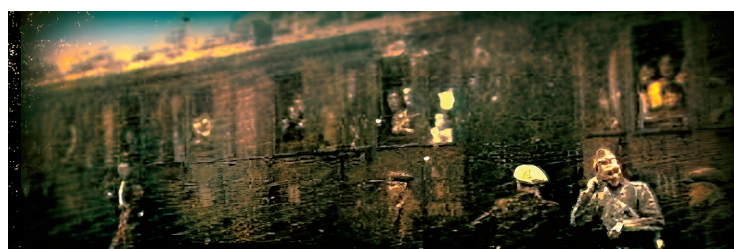


Description de Boivre-la-Vallée (vu par les réfugiés)

Le climat d'ici est plus doux que celui de Lorraine. quand on pense que la Vienne n'a pas encore vu de neige, on comprend pourquoi l'hiver ici n'est pas si dur... Vers fin décembre il y a quelques jours de gels mais ça ne dure jamais longtemps et le thermomètre remonte. Les habitants d'ici ne jugent pas grave ce froid, et dans les jardins on peut voir encore beaucoup de légumes : dans le grenier, sous le toit, on conserve les pommes de terre qui sont juste recouvertes d'un peu de paille. Par contre les quelques jours où le soleil brille il y a des après-midi dignes du printemps. Pour cette raison, les agriculteurs d'ici ont le temps de cultiver leurs champs jusqu'à début décembre... La rivière la Boivre qui serpente au milieu des collines a attiré beaucoup de gens riches de toute la France qui ont construit leurs villas sur ces versants. Le climat doux amène ces habitants à passer l'hiver ici, où l'air ne pourrait pas être mieux ailleurs : aucune industrie n'empeste l'air...

Les réfugiés et nos fermes

A la demande du préfet de la Vienne "Les réfugiés de la Moselle peuvent et doivent dans toute la mesure de leurs moyens et de leurs capacités, apporter leur concours aux agriculteurs du département qui les ont accueillis..." C'est ainsi que de nombreux réfugiés étaient employés sur les exploitations agricoles pour seconder les femmes restées seules ; leurs maris pour la plupart étaient prisonniers en Allemagne.





Souvenir douloureux, relaté par Michel Fraigneau

"... afin de faire réfléchir les jeunes générations car de telles atrocités ne doivent plus se reproduire."

Après le départ de la majorité d'entre eux en septembre 1940, certaines familles restèrent parmi nous, en particulier une famille juive, M. et Mme Khann, leur fille Annie âgée de 17 ans et deux orphelins qu'ils avaient adoptés, Berthe et Isidore âgées de 7 et 8 ans, qui étaient hébergés dans la maison de mes grands parents.

Pendant l'hiver 1942-1943, vers 4 heures du matin, la police est venue chercher les enfants ! ... M. Gallet alerté et malgré toute son indignation, n'a pas pu s'opposer à cet acte barbare et contraire aux lois humanitaires. Quelques jours plus tard, ce fut le tour de la mère et de la fille qui prirent hélas le même chemin ! Le père qui était hospitalisé à l'Hôtel Dieu et déguisé en infirmier, échappa de justesse à ce convoi de la mort.

Pour d'autres raisons, le dimanche de Pâques 1943 la GESTAPO envahit le village de la Boule (proche de Nesdes et Benassay) pour y arrêter le père de Marcel Guigne qui mourut dans un camp de concentration. Quelques jours après, bien que prévenu la veille, mais craignant pour sa famille, ce fut le tour de Julien Bouhard fusillé à la butte de Biard.

Travailleurs de l'ombre, ils ont payés de leur vie leur dévouement à la patrie. Ces douloureux événements se passent de commentaires. En notre âme et conscience, sachons œuvrer pour la Paix.

19 mars 2022 - Jumelage de nos 2 communes

Samedi 19 mars, Dany Dubernard maire de Boivre-la-Vallée et Pierre Zenner maire de Koenigsmacker ont signé le pacte de jumelage entre nos deux communes. En septembre 1939, du fait de leur proximité de la ligne Maginot, plus de 700 mosellans furent évacués pour leur sécurité, vers les anciennes communes de Benassay, Lavausseau et La Chapelle-Montreuil (voir plus haut).

Cette signature répond à un devoir de mémoire envers nos anciens et la volonté de faire vivre un lien avec la commune de Koenigsmacker, dont les habitants ont à notre égard un sentiment de reconnaissance et de fraternité. Chaque écolier de Koenigsmacker connaît l'histoire des réfugiés Mosellans. A ce jour, seules quelques associations de nos deux communes sont en relation. Nous souhaitons encourager les rencontres interscolaires, mais aussi entre tous les habitants de nos communes.

Cet élan de solidarité de nos parents et grands-parents a été réalisé dans les conditions difficiles de la seconde guerre mondiale. Il force le respect et il nous encourage au même devoir moral de fraternité avec les réfugiés ukrainiens.



La commune de Koenigsmacker nous a offert un arbre (un tilleul) en l'honneur du jumelage. Vous le trouverez en contre bas de la Commanderie (localisé sur Google Map)





Le même devoir moral de fraternité avec les réfugiés Ukrainiens



L'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022, a créé l'une des plus grandes crises humanitaires de l'histoire récente de l'Europe, faisant jour après jour plus de victimes et entraînant de nombreux déplacements à l'intérieur et vers l'extérieur du pays.

En lien avec la préfecture, la commune s'emploie à aider les ukrainiens. Dès le début de cette guerre, la solidarité des boivrevallésiens a été massive ; apportant à la mairie de nombreux articles : meubles, vêtements, jouets, etc. (4 camions lors de la 1ère collecte)

Le Conseil Municipal a accompagné ce mouvement spontané en votant, en mars, une aide de 3200€ pour les réfugiés.

La Communauté de Communes accueille toujours sur son territoire des familles de déplacés Ukrainiens. Une collecte de jouets a été organisée par la communauté de commune du Haut-Poitou durant le mois de septembre et a été directement redistribuée aux enfants Ukrainiens le 7 octobre.

Le Sens du Fil - Tiers Lieu

<p>Horaires d'ouverture de La boutique</p> <p>Mercredi de 14h à 18h Samedi de 14h à 18h</p> <p>à Benassay, 8 bis Route Océane, 86470 Boivre-la-vallée</p>	<p>Horaires d'ouverture pour Les dons</p> <p>Mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h Jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h</p> <p>au 43 pl Robert Gerbier, 86190 Latillé</p>
<p>Informations, contact :</p> <p>Recyclerie du Sens du Fil Tél : 05 49 56 54 14 / 06 20 63 05 21 www.lesensdufil.fr / pole-ressources@lesensdufil.fr</p>	
<p>DONS ACCEPTÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Ameublement <input checked="" type="checkbox"/> Vaisselle <input checked="" type="checkbox"/> Bibelots et luminaires <input checked="" type="checkbox"/> Électroménager <input checked="" type="checkbox"/> Vélos <input checked="" type="checkbox"/> Matériel de jardin <input checked="" type="checkbox"/> Matériel de puériculture, jouets <input checked="" type="checkbox"/> Produits culturels : livres, DVD ... <input checked="" type="checkbox"/> Outillages et matériaux <input checked="" type="checkbox"/> Matériel informatique, HiFi 	<p>DONS REFUSÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Bouteilles de gaz <input type="checkbox"/> Pneus <input type="checkbox"/> Produits d'entretien <input type="checkbox"/> Solvants <input type="checkbox"/> Textile, vêtements



2022 Portrait d'un Boivrevallésien



Focus sur un enfant du pays,
Jean-Claude LIEGE, aussi appelé "Bouchon" !

Depuis 1877, la famille Liège est installée au Petit Bouchet de Montreuil-Bonnin ; elle migrera vers la Motte dans les années 50 et c'est là que réside Jean-Claude et son épouse.

Son cadre de travail est la forêt, la nature à l'Office National des Forêts (Poitou-Charentes) où il est agent technique de maintenance des engins forestiers.



Le petit « Bouchon » entre en contact avec la vallée de la Boivre depuis son plus jeune âge ; le jeudi, jour de repos des enfants de l'époque, il passait sur le petit pont de pierre du Moulin de Rimbard pour livrer le beurre de la ferme Chez Nénette, l'épicerie de Lavauseau.

En 1993, les élus des communes bordant la Boivre (Vasles, Benassay, Lavauseau, Montreuil-Bonnin, Béruges, Vouneuil-sous-Biard et Biard) créent une association pour sauvegarder, valoriser la vallée de la Boivre, **VAL BOIVRE**. Jean-Claude s'y engage et en deviendra le président au début des années 2000.

Le premier travail de l'association consiste à recenser les chemins et le patrimoine local : lavoir, château, four à chaux, vestige du tramway (dont c'était les 100 ans il y a un an - voir le bulletin municipal précédent). Ce travail a abouti en 2003 sous forme d'**une signalétique composée de 240 poteaux et 19 totems de présentation des sites**. Un guide de la Vallée de la Boivre est également toujours disponible en mairie ; cinq parcours y sont présentés.

Un guide de la Vallée de la Boivre est disponible en mairie
Cinq parcours y sont présentés.
Et de nombreuses autres informations sur
<https://www.valboivre.fr/>

Fort de cette connaissance, Val Boivre est également sollicitée par d'autres associations pour contribuer à l'organisation des parcours de randonnée pédestre, vélo, et équestre.



A travers cet article, Jean-Claude souhaite mettre en avant deux sites de la vallée :

- **Le petit pont de pierre** à Rimbard déjà évoqué
- **L'aqueduc romain** du captage de la source d'eau de Fleury à Lavausseau.

Depuis cette source, et sur plusieurs lieux comme l'étang du Roy à Montreuil-Bonnin, ou sur la commune de Béruges, nous pouvons constater l'extraordinaire état de cette construction romaine du 1er siècle après JC. Rénové au milieu du 19e siècle, l'aqueduc est toujours opérationnel pour acheminer l'eau vers Poitiers.

Peu d'habitants de la commune connaissent l'existence de l'Aqueduc et Jean-Claude se tient disponible pour l'évoquer plus précisément à ceux qui le souhaitent.

Jean-Claude LIEGE assume la Présidence de l'association depuis plus de 20 ans et est le dépositaire de la connaissance précise de la vallée. A ce jour, il souhaite transmettre son savoir et accompagner le renouveau de l'association.

Un groupe d'élus des diverses communes travaille à l'évolution des statuts et du règlement intérieur dans l'idée d'ouvrir l'association à des personnes morales - des associations de la commune par exemple - et physiques - des habitants.

et les parcours proposés sur le site
<https://www.valboivre.fr>





Le budget communal

Le budget d'une commune est l'acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses pour l'exercice d'une année civile. Celui-ci est voté obligatoirement avant le 15 avril de l'année concernée.



Bien que la commune de Boivre-La-Vallée compte un peu moins de 3500 habitants, les élus ont fait le choix de procéder préalablement à un débat d'orientation budgétaire dit DOB qui se tient dans le délai de 2 mois avant le vote du budget. C'est la phase de décision qui permet aux élus de s'exprimer sur les grandes lignes du budget.

Ce DOB se présente sous la forme d'un rapport qui statue sur les orientations budgétaires de la commune. Il est suivi d'un vote et d'une délibération.

Au cours de l'année la « commission finances » se réunit régulièrement afin de faire le point sur la situation financière de la commune.

Le budget comprend 2 parties :

Le fonctionnement et l'investissement qui eux-mêmes se divisent en **dépenses et recettes**.

LE FONCTIONNEMENT

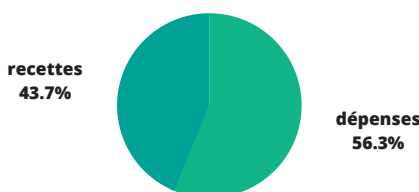
Les dépenses de fonctionnement représentent les dépenses récurrentes de la collectivité et se divisent en 3 postes :

- Les charges à caractère général qui sont représentées par l'eau, les combustibles, le carburant, toutes sortes de fournitures de voirie, scolaires, administratives, les contrats de prestations etc...
- Les charges de personnel (salaires, charges patronales et cotisations diverses obligatoires)
- Les subventions qui permettent le soutien aux différentes associations qui apportent un service (La Case) ou qui participent activement à l'animation de la commune.

Ces dépenses s'élèvent pour le budget 2022 au 15 Novembre à la somme de 2 657 560,40 euros.

Les recettes de fonctionnement proviennent de la fiscalité des ménages (taxe foncière), des différentes dotations de l'Etat, du produit des services, des loyers (fermages), des redevances ainsi que des subventions des organismes tels que la CAF ou la MSA.

La commune a perçu en recettes de fonctionnement au 15 Novembre 2022 la somme de 2 065 001,58 euros.



L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont constituées par la construction ou l'aménagement (valorisation du patrimoine de la commune) des bâtiments communaux, les travaux de voirie, les aménagements des espaces verts, les achats de matériel et de véhicules.

Les recettes d'investissement sont constituées par les subventions d'investissement de l'Etat ou autres, le recours à l'emprunt, le fonds de compensation de la TVA et l'autofinancement de la commune qui se dégage de la section de fonctionnement.

Le budget de la commune de Boivre-La Vallée pour l'année 2022 s'élève à 5 022 476,23 euros.

Il existe également au sein de la collectivité des budgets « annexes » : lotissements, opérations économiques, CCAS (Centre communal d'actions sociales). Celui-ci est abondé par 1/3 des recettes des concessions des cimetières et par le versement d'une subvention provenant du budget principal.

Le vote du DOB aura lieu le 21 Février 2023, le vote du budget le 28 Mars 2023.



La taxe foncière 2022

Un certain nombre d'habitants de Boivre-La-Vallée se sont vivement étonnés du montant de leur taxe foncière 2022.

En effet celle-ci a augmenté de manière importante par rapport aux années précédentes.

Concernant les propriétés bâties

- La part communale reste inchangée selon l'engagement de l'équipe municipale lors de la campagne. Le taux 2022 passe de 43,76 à 43,78 soit + 0,02°/° qui représente un ajustement (minime) des services fiscaux relativement au lissage entre les 4 communes historiques.
- La part intercommunale (Communauté de Communes de Haut Poitou) passe de 1,86 à 5%.
Vos conseillers communautaires n'ont pas voté cette augmentation très sensible.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères passe de 13,86 à 14,27 %.
- La taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) passe quant à elle de 0,171 à 0,175 %.
- La base de calcul de l'Etat est portée à 1999 et les cotisations s'en trouvent ainsi relevées à 875 et 100 respectivement pour la part communale et intercommunale.
- La variation de l'intercommunalité qui était en 2021 par rapport à 2020 de 16,13°/° est en 2022 portée à 177,78%.

Concernant les propriétés non bâties

On peut noter que le taux a baissé sur toutes les parts de cotisation.



Services d'aide au transport 2 solutions

Soit avec CIF-SP soit avec "Allo coup de mains"

Association CIF-SP

Le transport solidaire mis en place par l'association CIF-SP permet de mettre en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles. Le dispositif est co-construit avec la mairie. Ce service de transport est destiné aux personnes en difficultés de mobilité en raison de certaines fragilités de façon temporaire ou permanente et pour lesquelles les autres solutions de transport sont inaccessibles voire inexistantes. Il ne remplace par les taxis, VSL, transport à la demande...

Pour bénéficier du service, la collectivité a adhéré au dispositif à raison de 30€ par an.

Les chauffeurs bénévoles et les bénéficiaires doivent s'inscrire via un formulaire d'inscription transmis par l'association. Une fois les formulaires retournés à l'association, celle-ci se charge de mettre en relation chauffeurs et bénéficiaires. Les chauffeurs bénéficient d'une indemnisation de 0.37€/km à partir de leur domicile du chauffeur, payée par le bénéficiaire du trajet.

Exemple de coût pour un trajet aller-retour Boivre-la-Vallée - Poitiers (25 Kms) : 18,50€

Plateforme "Allo coup de mains" du Secours Catholique

Service d'aide au transport solidaire
(rendez-vous médical, courses, etc) : 07.86.65.94.32

L'indemnité du chauffeur est de 2, 4, ou 6€
en fonction du trajet.

Chemins communaux



Les chemins communaux sont publics.
Même si vous avez un droit de passage notarial, cela ne vous autorise pas à interdire aux habitants de l'emprunter.

Démarches, conseils, et services en numérique

Maison France Services

Démarches sur internet : Impôts, CAF, MSA, Caisse de retraite, etc.

Tous les lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h.
Tel : 05.49.51.93.07 - 06.75.9082.03 - 06.75.90.81.31

Conseiller Numérique

Conseils, accompagnement, formations, sur les outils du numérique : messagerie, ordinateur, smartphone, etc.

Tous les jeudi de 13h30 à 17h.
Tel : 07.88.23.54.57



Dans les locaux de la mairie
déléguée de Benassay

Travaux revenant aux habitants

Elagage

L'élagage des branches d'arbres près des lignes téléphoniques revient aux propriétaires et non à la mairie.

Trottoir situé devant une maison individuelle

Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas.

Trottoir situé devant un immeuble (copropriété verticale)

Dans une copropriété verticale (immeuble) c'est au syndic de copropriété de s'acquitter de cette mission. Le plus souvent c'est l'entreprise de nettoyage qui entretient la résidence qui s'occupe aussi du nettoyage de la portion de trottoir concernée.

articles L2212-2 et L2122-28



L'eau potable en chiffre

Service géré par Eau de Vienne - SIVEER

Prix TTC au m³ sur la base d'une consommation de 120 m³

	2020	2021	2022
Prix de l'eau	2,28 €	2,33 €	2,38 €
Prix de l'assainissement	2,22 €	2,26 €	2,34 €
Prix total au m³	4,50 €	4,59 €	4,72 €



Consommation par abonné par an

2018	2019	2020	2021
109	109	112	114

Taux de conformité des eaux distribuées (en %)

Microbiologiques

2018	2019	2020	2021
99,80	100,00	99,83	99,83

Physico-chimiques

2018	2019	2020	2021
89,87	89,79	91,12	92,66

Pour la conformité physico-chimique, on dénombre **129 non-conformités** sur **1 779 prélèvements**.

Non-conformité

- **sélénium = 34%**
- **pesticides et métabolites = 55 %**
- **autres (manganèse, fer, turbidité...) = 11%**



Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Le Pôle Application du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes du Haut Poitou est chargé de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme des communes ayant un document d'urbanisme (PLU ou carte communale).

Le service de la Communauté de communes instruit les demandes d'autorisation relatives à l'occupation et à l'utilisation du sol suivantes :

- les autorisations de travaux
- les certificats d'urbanisme
- les permis de construire (initiaux et modificatifs)
- les permis de démolir
- les permis d'aménager
- les déclarations préalables

Le dépôt des demandes se fait via une plateforme gratuite
<https://ideau.atreal.fr>

A noter, que le dépôt papier en Mairie est toujours possible.

La Mairie de Boivre-la-Vallée et la Communauté de Communes restent à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans votre projet.

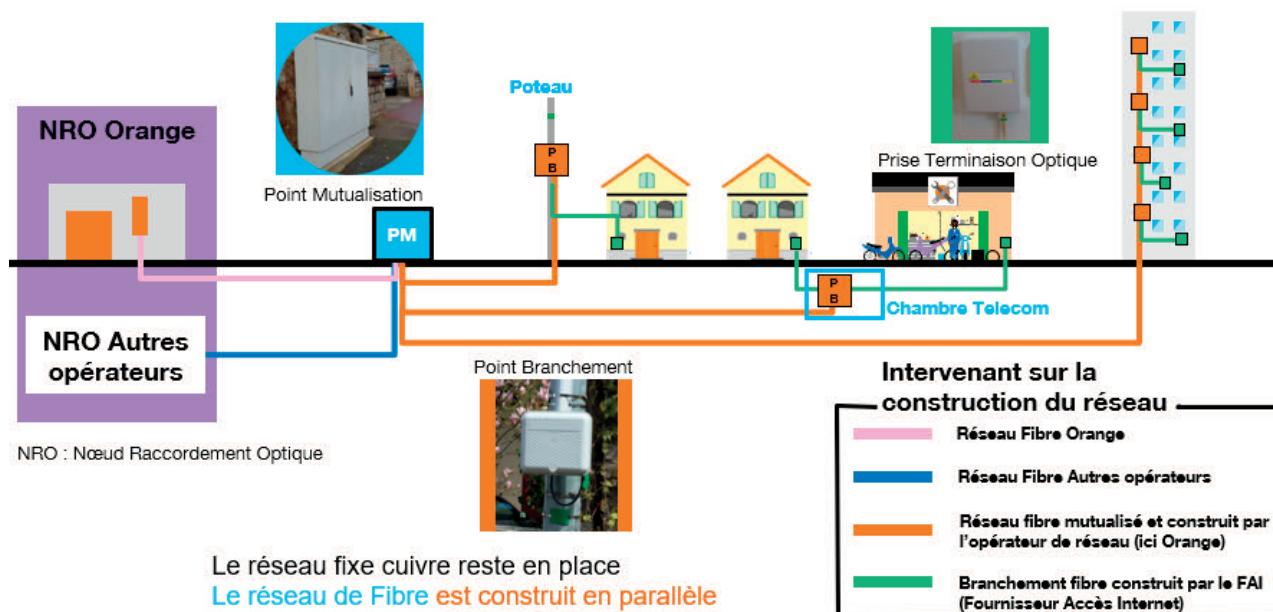
Service ADS de la Communauté de Communes du Haut-Poitou : 05 49 51 19 86
urbanisme@cc-hautpoitou.fr



Déploiement de la fibre

Sur Boivre-la-Vallée, **Orange, le Département et l'Etat** ont signé une convention de déploiement le 30 mars 2021. Ce déploiement, dit zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux), est conduit par Orange qui porte la totalité de l'investissement sur ses fonds propres.

Construction du réseau Fibre FTTH (Fiber To The Home)



La commune de Boivre-La-Vallée, est en cours de déploiement depuis cette année. A cet effet 6 armoires sont prévues pour couvrir toute la commune : Point Mutualisation (PM) sur le schéma ci-dessus. Les trois premières armoires de rue ont été posées et trois autres sont prévues en 2023 pour couvrir l'ensemble des logements de la commune. A ce jour (décembre 2022), **environ 200 logements sont éligibles** à une offre fibre sur la commune Les premiers chanceux sont les habitants du bourg de Benassay.

- Une fois les armoires posées, le déploiement du réseau se poursuit avec l'installation d'un boîtier dit PB (Point de Branchement) lui même raccordé en fibre à l'armoire PM.
- Quand le Point de Branchement PB devient opérationnel, les 5 à 6 logements qui sont prévus sur cet équipement deviennent **éligibles** à la fibre.
- C'est alors que les habitants peuvent contacter un des « Opérateurs Commerciaux » pour souscrire un abonnement Fibre, si bien entendu cet Opérateur a fait le choix de commercialiser ses offres sur ce nouveau réseau.
- Après avoir souscrit une offre commerciale, un technicien viendra poser une fibre entre le Point de Branchement PB et le domicile. C'est bien à l'opérateur commercial qu'incombe cette dernière phase de raccordement.

Plus de renseignements sur :

- <https://reseaux.orange.fr/maison/comment-avoir-fibre>
- <https://www.boivrelavallee.eu/internet-et-telephonie>



Coupures électriques possibles



La sécurité d'approvisionnement en électricité va être particulièrement fragile pour l'hiver 2022/2023 en Europe, et en particulier en France.

Une situation exceptionnelle pour trois raisons :

- Un niveau de consommation revenu presque à la situation d'avant crise COVID.
- La faible disponibilité du parc nucléaire français.
- Peu de marge de production (fermeture d'unités thermiques pour raisons environnementales, ces dernières années, Centrale Flamanville pas encore en service).

Des réserves de production hydroélectrique, encore basses compte tenu de la sécheresse.



Dispositif de communication Ecowatt

Dispositif citoyen de pilotage du système électrique : Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français, région par région.

Inscription aux alertes pour être informé en temps réel : chaque français sera averti en cas de risque de coupure. Il saura quels éco-gestes sont les plus efficaces et à quel moment les appliquer.



J-3 = Ecowatt rouge annoncé par RTE

- Les consommateurs sont appelés à diminuer leur consommation d'électricité et à mettre en œuvre les éco gestes présentés sur le site www.monecowatt.fr
- Les fournisseurs d'énergie envoient un SMS à leurs clients pour leur demander d'être vigilant sur leur consommation d'électricité.



J-1 = Si les mesures prises n'ont pas été suffisantes, RTE demande, vers 20 heures, aux gestionnaires de réseaux de délester le lendemain (jour J) une partie de leur réseau

- SRD met à jour la carte sur son site internet
- SRD envoie un SMS indiquant les plages horaires de coupure aux clients concernés avec un lien vers la page du site internet.



J = SRD envoie un SMS vers 6 heures du matin confirmant les plages horaires de coupure aux clients concernés, et postera une nouvelle publication Facebook

Pendant cette coupure, dès lors qu'un client appellera la plateforme téléphonique, son code postal lui sera demandé et un message lui confirmera, le cas échéant, le délestage sur sa commune





Plan de sobriété énergétique

Suite aux annonces sans cesse alarmistes sur la montée des coûts de l'énergie, et afin de prendre des décisions fondées sur la connaissance du bâti communal, la commune a lancé un programme d'audits énergétiques des locaux les plus sollicités (Mairies, écoles, salles polyvalentes). La restitution de ces audits, en partenariat avec le syndicat Energies Vienne, est prévue début 2023.

Nos objectifs sont multiples

Limiter l'impact financier, accélérer les efforts d'efficacité énergétique, et tenir compte des solutions d'énergies renouvelables, tout en respectant notre patrimoine architectural et environnemental.

Bâtiments moins énergivores

Ce plan de sobriété s'intéresse notamment à la température ambiante des équipements publics. Bureaux, salles des fêtes, ateliers, dépôts doivent respecter les consignes de températures.

- Les températures seront réduites en fonction de la durée d'inoccupation des bâtiments vides.
- La sensibilisation des agents de la fonction publique aux bons gestes et aux actions mises en place accompagne ces mesures de restriction.
- En fonction des résultats des audits énergétiques, il n'est pas exclu que certains bâtiments trop gourmands en énergie, soient fermés pour la période hivernale entraînant une réorganisation en fonction des salles disponibles.

Suite aux résultats des audits énergétiques, les travaux, qui ne manqueront pas, se feront dans le respect des règles liées à la proximité des bâtiments classés au patrimoine historique et des priorités d'usages des bâtiments.

Des services publics plus sobres

Là aussi, la collectivité respecte une température réglementaire : **19°C**

- Pour les salles de classe des écoles élémentaires et maternelles, de restauration scolaire, les bibliothèques.
- Pour toutes les salles utilisées par les associations : ces dernières ont été prévenues et un affichage a été effectué dans chaque salle. Merci à chacun de le respecter.
- Côté lumière, la collectivité a mis en place dès le 1er octobre une diminution des heures d'allumage de l'éclairage public, passant à une extinction totale de 22h à 6h30. Les 4 panneaux numériques étaient déjà sur ces mêmes tranches horaires. La quasi totalité des candélabres fonctionne aujourd'hui avec des ampoules LED afin de réduire là aussi l'impact énergétique. Et les illuminations, munies d'ampoules LED, seront installés sur une période légèrement réduite : 1 mois 1/2.

Les actions sur l'éclairage public auront de plus, un effet propice à la biodiversité de la trame noire. La lumière perturbant le déplacement des espèces nocturnes, ces dernières se trouvent alors gênées pour assouvir leurs besoins : se nourrir, se reproduire, dormir,

Téléchargez l'application Ecowatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. A chaque instant, des signaux clairs vous guident pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Soyez alerté en cas de risque de coupure

L'application Ecowatt vous permet de recevoir directement sur votre smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance.

Important : L'application Ecowatt ne collecte aucune donnée personnelle.





Une augmentation raisonnée des prix de la cantine scolaire

L'augmentation des prix des produits alimentaires et des matières premières nous a conduits à lancer une réflexion sur les tarifs de cantine.

Le fonctionnement de la cantine scolaire

Chaque enfant de la commune a la possibilité de « manger à la cantine ».

A La Chapelle-Montreuil, à Montreuil-Bonnin et à Benassay, dans chaque site, une cuisinière prépare les repas. A Lavauseau, un contrat avait été signé avec l'entreprise Restauria pour préparer les repas ; ce contrat se terminant, la commune prend aussi la gestion du restaurant de l'école.

A noter : un contrat a été signé à l'automne 2021 avec une diététicienne nutritionniste afin d'organiser l'équilibre des menus en concertation avec les cuisinières et Maryvonne Gaillard, adjointe responsable de ce secteur. Agents et élue veillent à la qualité et à l'équilibre des repas en privilégiant les produits locaux et un pourcentage de produits bio. , dans le respect de la loi Egalim qui fixe à 50 % la proportion de produits issus d'une production durable, dont 20 % de produits bio.

Le prix des produits, les charges de personnels (cuisine, service, surveillance et entretien), les prix de chauffage constituent une charge importante pour la commune. C'est un choix que la commune ne remet pas en cause, l'aide et le service à la population étant une de ses priorités ; cependant les 171 567 euros qui restent à sa charge nécessitent une réflexion en ces temps où tout augmente.

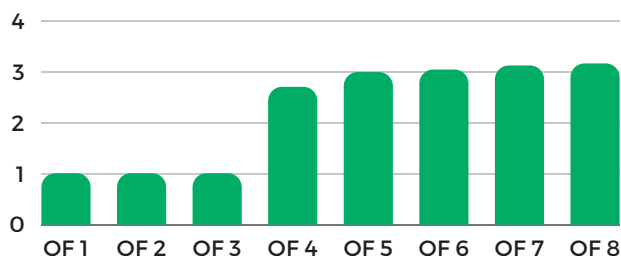
La facturation aux parents

Les parents paient en fonction de leurs revenus selon une grille organisée à partir d'un classement de 8 quotients familiaux (les QF).

- Les tarifs correspondant aux trois premiers QF ont fait l'objet d'un accord avec l'Etat jusqu'à la fin 2023 (la commune espère qu'il sera reconduit pour les années suivantes). A la suite de cet accord, il reste un euro à charge pour les parents des QF 1, QF 2, QF 3.
- Les tarifs demandés aux familles correspondant aux autres QF s'échelonnent actuellement de 2,35 euros à 2,75 euros.
- Pour tenir compte des augmentations des denrées et de l'énergie, le conseil municipal, à l'unanimité, a voté une augmentation des tarifs de 15% à partir du 1er janvier 2023, selon la grille suivante :

Coût du repas pour les parents à partir du 1er janvier 2023

QF 1, QF2, QF3 : 1 euro
 QF4 : 2,70 euros
 QF5 : 2,99 euros
 QF 6 : 3,04 euros
 QF7 : 3,12 euros
 QF8 : 3,16 euros



Ainsi, pour une famille de QF 8 (le maximum), l'augmentation annuelle sera de 57,40 euros, pour une famille de QF 4 l'augmentation sera de 49 euros.

La commune a souhaité conserver la qualité des repas servis (les circuits courts sont privilégiés ainsi que les produits bio). Le choix a donc été fait de conserver la qualité des repas et le fonctionnement communal en augmentant de 15 % la participation des parents.



Soirée jeunesse

A Boivre-la-Vallée, le 21 avril 2022

Dix-sept jeunes des quatre villages de Boivre-La-Vallée se sont retrouvés à la salle des jeunes de Nesdes pendant les vacances d'avril pour une soirée animée par Lise (animatrice référente 16-25 ans du Haut Poitou CSC La Case) et Alexandre (Stagiaire CSC La Case),

Ce moment convivial autour d'un repas a permis d'échanger et de faire émerger leurs envies et les idées pour mieux vivre ensemble à Boivre-La-Vallée au quotidien mais aussi pour faire des projets pour l'été.

Les idées ne manquent pas, la liste est longue et témoigne de l'enthousiasme. Nous ne pouvons que nous en réjouir et accompagner les jeunes adolescents, dans la mesure du possible, à concrétiser ces projets.

Merci aux jeunes de mettre de la couleur dans nos rues !



Portrait de Naëlle réalisé sur un mur du cabinet des infirmières de Boivre-la-Vallée, avec les jeunes du centre social La Case de Vouillé 😊 merci à la commune et au Csc pour le projet. Le mur se situe juste en face de l'école à Lavauseau 22 juillet 2022

Matinée musicale Pass'Art



Groupe Les Funambules

Le vendredi 8 avril, les trois classes de l'école de Montreuil-Bonnin ont eu le plaisir de rencontrer les artistes du trio à cordes @Ensemble.Funambules dans le cadre des matinées musicales du Pass'Art. Les musiciennes ont présenté leurs instruments, ont joué devant les élèves et les ont invités à donner vie à leur émotion au rythme de la musique par le corps ou le dessin.

Merci pour ce joli moment de partage en musique !



Au collège Arthur Rimbaud ...



Qu'est-ce qu'on apprend **en plus** ?

On apprend **la persévérance à tous pour toujours avancer !**

Pour le bien-être et la réussite de tous les élèves, plusieurs accompagnements existent au collège en fonction des besoins spécifiques de chacun. Ainsi, les dispositifs « Tremplin » et « Fanfare au collège » favorisent le retour de la motivation scolaire pour de nombreux enfants. Les « As du clavier » deviennent plus autonomes avec un ordinateur quand celui-ci leur est précieux en classe pour pallier leurs difficultés. Lors des ateliers de « Fluence », on s'encourage en petits groupes pour mieux lire à voix haute ! En mathématiques, on ose se mesurer aux autres avec le concours « Castor informatique » !

On apprend à mieux utiliser **le numérique pour travailler !**

Le collège Arthur Rimbaud est l'un des neuf collèges de la Vienne ciblés TNE (Territoire numérique éducatif) et va disposer de nouveaux outils pour intégrer le numérique à ses enseignements. Un Médialab avec une Web radio déjà très dynamique, du mobilier modulable, des tablettes et PC en nombre sont déjà en route !

On apprend à s'ouvrir à **la culture et à l'art !**

Les projets, soutenus par de nombreux partenaires, (dont la communauté de communes) donnent du sens aux enseignements. Les élèves côtoient cette année de nombreux artistes : comédiens, écrivains, musiciens, interprètes, slameurs, photographes... Les ateliers de pratique artistique s'enchaînent, au service des apprentissages du programme scolaire : théâtre, modelage à la façon de Camille Claudel, slam, photo et même du rap ! Les élèves donnent de la voix au sein des classes chantantes et de la chorale. Tous ont l'opportunité de révéler leurs talents ! Les élèves seront aussi menés vers des lieux de culture locaux ou plus éloignés notamment lors du voyage scolaire à La Rochelle pour tous les élèves de 3ème.

On apprend à se projeter vers **d'autres horizons !**

Le collège se prépare à accueillir des correspondants espagnols et a obtenu plusieurs labels (JO2024, Euroscol et eTwinning). Grâce à son expérience des voyages scolaires à l'étranger, une classe de 6ème bilangue (anglais/allemand) est envisagée et le collège est en attente de nouvelles perspectives européennes avec Erasmus !

Au collège Arthur Rimbaud, on **apprend** à être les adultes éclairés de demain !



Remise de médaille

- Denis Richard (Nesdes) a reçu la croix du combattant des mains de Claude Bertaud, ancien sénateur.
- Jean-Yves Penaguin (Ville Nouvelle) a reçu la médaille commémorative AFN (Afrique du Nord) des mains de Guy Bailly, président de la section locale des ACPG-CATM.



Des commémorations devant tous nos monuments

Les commémorations sont réalisées devant chacun des monuments de la commune, à Nesdes, Benassay, Lavausseau, La Chapelle-Montreuil, et Montreuil-Bonnin, tous réalisés dans la même matinée. En plus des dépôts de gerbes de la commune, se rajoute celle que la commune de Koenigsmacker a pris l'habitude de nous envoyer à chaque commémoration.

Les associations d'anciens combattants s'associent avec les élus, aux différentes cérémonies, tandis que régulièrement, des jeunes viennent lire un texte, participant tous avec honneur au devoir de mémoire. En fin de matinée, nous nous regroupons autour du verre de l'amitié, toujours dans un village différent.



2022

Villes et Villages fleuris



**3ème prix
+ coup de cœur du jury**

Boivre-la-Vallée a remporté le 3ème Prix départemental pour les communes de 1000 à 3499 habitants;

Prix Spécial "coup de cœur du jury". Mme Benoist demande qu'il soit bien précisé que :

"La commune de BOIVRE-LA-VALLÉE obtient un Prix Spécial "**coup de cœur du jury**"

venant récompenser l'ensemble de la démarche sur cette commune nouvelle regroupant 4 villages."



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE
Concours Départemental 2022

Diplôme décerné à
BOIVRE-LA-VALLÉE
3e Prix départemental
dans la catégorie de 1000 à 3499 habitants

Le lundi 5 décembre 2022

ALAIN PICHON
Président du Département de la Vienne

86 Vienne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement





3	6		5			8		9
5	7		9				6	
				6	3	7	1	
	3	6	1			9		
	8						2	
		9			2	1	5	
	5	7	2	9				
	9				6		7	2
4		2			5		9	8

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 117304 - Niveau Facile

	1		2		6	4		8
		2	7		8		6	
6				4		2		5
				9		3	8	
			3		1			
	6	9		7				
9		6		2				7
	4		9		7	6		
7		1	6		5			3

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 120682 - Niveau Facile

FACILE

	8			2			7	
4		5			3			9
					3			8
					1	9		3
7	3		9		4		1	5
6		9	5					
2		7						
3			2			7		4
	5			1			9	

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 223120 - Niveau Moyen

2				1				
	5	3		4				6
	9		5	8	3			
						6		
	8	5	7	6	2	1	3	
		7						
			1	2	6		4	
	2			5		9	1	
				7				5

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 215641 - Niveau Moyen

MOYEN

		9						2
			9			4	7	
				7		9	5	
8				5	9			
9		1	7		4	5		2
				2	6			9
	9	3		8				
	1	2			5			
	4					3		

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 320454 - Niveau Difficile

DIFFICILE

pourquoi pas vous ?

- Visite à domicile et lien social
- Gestion du personnel
- Missions administratives
- Gestion de la flotte auto
- Manifestations locales
- Communications

et bien d'autres à découvrir...

DEVENEZ BÉNÉVOLES À L'ADMR
donnez du sens à votre engagement

Prenez contact avec l'association ADMR de LAILLE

05 49 58 25 20 | info.assotille.fede86@admr.org

8 rue du marché, 86110 Laille

ADMR

Association de Délégués Municipaux de la Région de l'Indre

Venez rencontrer les salariés et les bénévoles
lors de notre porte ouverte qui aura lieu :
le samedi 4 février 2023 de 10h à 17h



Contacter la mairie

Benassay : 05.49.57.87.04

La Chapelle-Montreuil : 05.49.57.83.18

Boivre-la-Vallée (Lavausseau) : 05.49.57.81.05

Montreuil-Bonnin : 05.49.57.89.11



Horaires d'ouverture

Mairies déléguées	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Benassay	8h30-12h	Fermée	8h30-12h	Fermée	8h30-12h	Fermée
La Chapelle-Montreuil	13h30-17h30	Fermée	9h-12h30	Fermée	13h30-16h30	Fermée
Lavausseau	8h30-12h30 13h30-18h30	9h-12h 14h-18h	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h	9h-12h 14h-17h	8h30-12h30
Montreuil-Bonnin	Fermée	9h-13h	13h30-16h	Fermée	9h-12h30	Fermée

La Poste - Agences

Mairies déléguées	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
La Chapelle-Montreuil	14h-17h45	8h45-12h	Fermée	14h-17h45	8h45-12h	10h-12h
Lavausseau	8h45-12h	14h-17h45	Fermée	8h45-12h	14h-17h15	9h30-12h
Montreuil-Bonnin	9h30-12h	9h30-12h	Fermée	9h30-12h	9h30-12h	9h30-12h

Pour Benassay, le pont poste se trouve à la supérette du bourg